LA GAZETTE DES BOUDEAUD - BOUTET

Numéro 1

Octobre 2008

1ère Année

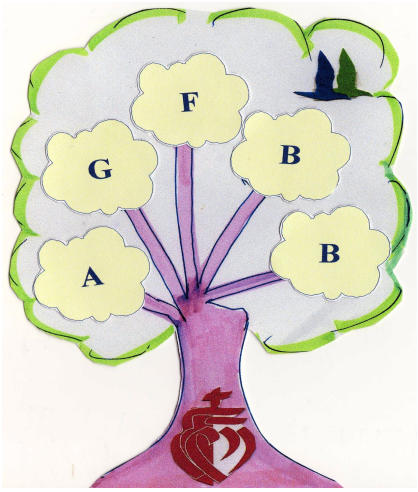
Coordonnées :

AGFBB@live.fr

Téléphone : 05 46 96 93 87 (Eric)
Téléphone-Fax : 05 46 96 44 88 (Yvette)

58 rue Emile Combes 17800 PONS

Responsable de Publication : Eric BOUDEAUD
Secrétaire de Rédaction : Nathalie BOUDEAUD



Association Généalogique des Familles Boudeaud - Boutet

Inscription en préfecture

n° W 174001455

le 14 octobre 2008

Parution au Journal Officiel

n° 2008/0044
du
1 novembre 2008
Article n° 300

L' ACTUALITE DU SEMESTRE

Présentation de l' A.G.F.B.B.

L'Association Généalogique des Familles Boudeaud-Boutet (A. G. F. B.B.) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, le décret du 16 août 1901 et ses statuts.

Elle a pour but :

- de réunir les généalogistes amateurs des familles Boudeaud, Boudaud, Boutet et familles alliées,
- de favoriser les contacts et échanges mutuels d'informations, de photos et de documents concernant l'histoire de la famille,
- d'entreprendre en commun des travaux d'études d'intéret généalogique concernant ces familles pouvant déboucher sur l'édition de recueils.

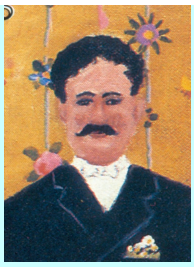
Afin de réaliser ces objectifs, l'association :

- organisera régulièrement des regroupements familiaux type «cousinade», afin de concrétiser les échanges,
- utilisera une publication interne, au minimum semestrielle :
 LA GAZETTE DES BOUDEAUD-BOUTET

SOMMAIRE DES PAGES INTERIEURES

La Généalogie Ascendante de Ferdinand Boutet : Le Point à ce jour	Pages 2 & 3
La Page Généalogique du Semestre	Page 4
La Chronique du Semestre : La crise du phyloxéra	Page 5
Vie Associative : Compte rendu de réunions, agenda, infos diverses	Page 6
Etat civil familial du semestre écoulé (Naissances, Mariages, Décès)	Page 6

La Généalogie Ascendante de
Ferdinand BOUTET



Ferdinand, Alexandre **BOUTET** est né le mercredi 8 août 1877 à Champagné les Marais (85). Il est l'enfant légitime de Louis, «**Ferdinand**» **BOUTET**, cultivateur, âgé de 24 ans et de **Marie-Louise**, Euphrosine **HURTAUD**, cultivatrice, âgée de 21 ans. Il est baptisé le même jour en l'église Saint-Hilaire de Champagné les Marais. Sa marraine est sa grand mère maternelle, **Marie RETAILLOUX** et son parrain son grand père paternel, «**Alexandre**» **BOUTET**.
Il est cultivateur.

A une date et un lieu non connus, il épouse **Rose**, Augustine, Berthe, Adrienne **ROBREAU**. Cette dernière est née le mardi 20 mars 1882 à Chaillé les Marais.
Ce couple aura neuf enfants :

- Adrienne née le lundi 31 décembre 1900 (Ferdinand à 23 ans),
- Ferdinand né le dimanche 6 novembre 1904,
- Valentine née le lundi 26 novembre 1906,
- Georgette, Marie-Louise, Alexandrine née le vendredi 28 août 1908,
- Emilienne née en 1910,
- Germaine née le vendredi 16 mai 1913,
- Alexandre né le mardi 21 juillet 1914,
- Marie-Josephe née le dimanche 27 juillet 1919
- Emilien né le vendredi 3 novembre 1922 (Ferdinand à 41 ans)



Rose ROBREAU

Quatre évènements majeurs vont marquer cette période :

- le décès accidentel de sa fille Emilienne en 1922,
- le décès de son père entre 1905 et 1928,
- la migration en Charente Inférieure l'été 1923,
- le décès de sa mère Marie-Louise HURTAUD, le samedi 1er septembre 1928 à Puyravault (85) à l'âge de 72 ans.

Ferdinand, A. **BOUTET** meurt le jeudi 13 octobre 1938 à Echebrune (Figers), âgé de 61 ans et son épouse **Rose ROBREAU** 16 ans plus tard, le samedi 2 octobre 1954, à Jarnac Champagne (Chez Leutard) à l'âge de 72 ans.

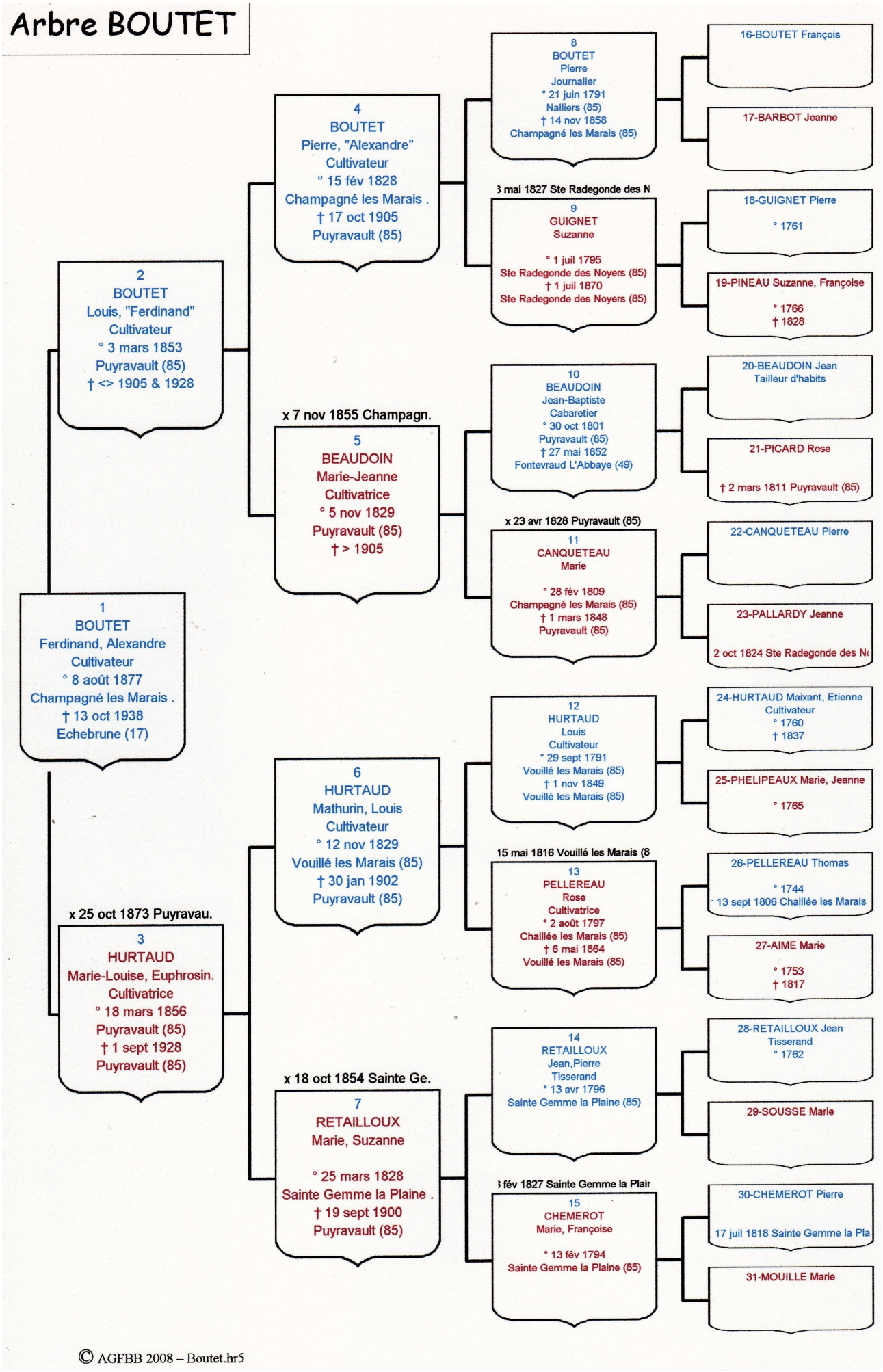
© AGFBB Oct 2008 – Boutet

A ce jour, nous ne connaissons ni la date ni le lieu de mariage de Ferdinand BOUTET et de Rose ROBREAU. Nous savons seulement qu'ils étaient mariés le 31 décembre 1900 pour la naissance d'Adrienne. Si vous avez un indice, nous sommes preneurs !

De plus, nous ne possédons aucune photo de Ferdinand BOUTET si ce n'est cette photo de 1923 : la tête derrière Emilien dans les bras de sa mère Rose ROBREAU c'est lui !!!



Arbre BOUTET



© AGFBB 2008 – Boutet.hr5

LA PAGE GENEALOGIQUE DU SEMESTRE

Nouvelle Loi sur les Archives

La nouvelle loi sur la consultation des archives est une véritable aubaine pour les généalogistes amateurs.

Loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives - parue au journal officiel n°164 du 16 juillet 2008

Nature des documents	Ancien délai	Nouveau délai
Régime commun	30 ans	Communication immédiate
Vie privée	60 ans	50 ans
Registres de naissance Etat Civil	**100 ans**	**75 ans**
Registres de mariage Etat Civil	**100 ans**	**75 ans**
Registres de décès Etat Civil	**100 ans**	**Communication immédiate**
Recensement	**100 ans**	**75 ans**
Actes notariés	**100 ans**	**75 ans**
Archives judiciaires	100 ans	75 ans
Dossiers de personnel	120 ans	50 ans
Pers. mineures agressions sexuelles	Pas de délai spécifique	100 ans
Sécurité des personnes	120 ans	100 ans
Secret médical	150 ans	120 ans (ou 25 ans à compter du décès)
Délibérations du gouvernement	30 ans	25 ans
Sûreté nationale	60 ans	50 ans
Armes de destruction massive	30 ans (régime commun)	Incommunicable



Depuis deux mois maintenant les Archives Départementales de Charente Maritime sont mises en ligne sur internet. Http://www.charente-maritime.org

Dans le même temps, pour célèbrer son cinquième anniversaire, le site des Archives Départementales de la Vendée a augmenté ses collections en ligne à la fin de l'été. Http://archives.vendee.fr . A ce jour, 32 départements sont en ligne. La consultation et l'impression sont gratuites. Il est également possible d'acheter des micro films d'actes.



Depuis octobre, une annexe des Archives Départementales a ouvert ses portes à Jonzac. Elle est composée d'une salle d'exposition, d'une salle de conférence de 100 personnes et d'une superbe salle de lecture de 22 places. Les horaires d'ouverture sont de 9 h à 17 h 30 du lundi au vendredi. La délivrance des documents a lieu de 9 h à 13 h et de 14 h à 16 h 30. Pour consulter en salle de lecture, il faut reserver 48 h à l'avance au 05 46 45 17 77 (réservation par demi journée).

LA CHRONIQUE DU SEMESTRE

La Crise du Phylloxéra

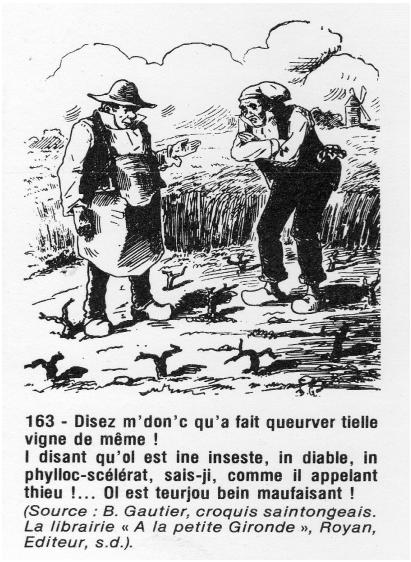
Comme vous le savez, les familles Boudeaud et Boutet sont originaires de Vendée. Mais leurs venues en Charente n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un fléau nommé phylloxéra (nous vous conterons les périples de leurs migrations dans de prochains numéros).

De 1800 à 1870, c'est l'âge d'or du Cognac, le traité de commerce avec l'Angleterre favorise les exportations des eaux-de-vie pour la Saintonge et du vin pour l'Aunis. Le vignoble représente 165 000 hectares. La viticulture de cette période se caractérise par une vigne plantée en quinconce à 1,25 m en tous sens. On utilise les cépages folle blanche et colombard pour le blanc, la folle noire pour le rouge. On taille très court en saintonge et tous les ans, il faut lutter contre la gelée, la grêle, la pourriture et la coulure afin de pouvoir honorer les commandes. Pour commencer les vendanges, il faut attendre la publication des bans. Les raisins sont alors coupés avec une guignette versés dans une hotte en osier. Ces vins distillés, on enfûtera les eaux-de-vie obtenues en chai de vieillissement. Par la suite, elles seront acheminées à Tonnay-Charente en gâbare, via la Charente, avant d'être expédiées en Angleterre par bâteau.

Mais, à partir de 1868, un puceron parasite des racines de la vigne arrive par les ports. Cet insecte est à l'origine du phylloxéra et provoque une catastrophe économique et social pour la région. La dernière bonne récolte a lieu en 1875, puis la majeure partie du vignoble est touchée, certaines communes décimées. C'est le cas de :

Montils en 1868, Chérac et St Sauvant en 1870, Jarnac-Champagne, Colombiers, Coulonges, Echebrune, St Léger, Préguillac en 1874, St Jean d'Angely en 1875, 50 % du vignoble en 1880, les îles de Ré et Oléron en 1883.

Les traitements au sulfure de carbone et l'introduction de plants américains résistants au phyloxéra vont progressivement stopper la crise à partir de 1884. Dès 1898, la reconstitution du vignoble est en bonne voie. Il était temps car en 1890, il ne reste qu' un vignoble de 20 000 hectares. En 1900, ce dernier s'étend sur 50 000 hectares. Il va être replanté principalement d'Ugni blanc en place des cépages historiques et il faudra attendre la fin des années 30 pour qu'il soit complètement reconstitué.



163 - Disez m'don'c qu'a fait queurver tielle vigne de même !
I disant qu'ol est ine inseste, in diable, in phylloc-scélérat, sais-ji, comme il appelant thieu !... Ol est teurjou bein maufaisant !
(Source : B. Gautier, croquis saintongeais. La librairie « A la petite Gironde », Royan, Editeur, s.d.).

La Population du département de la Charente Inférieure

Population rurale 80 %	1861	481 060	(Epidémie de Choléra 1865-66)
	1871	**465 653**	
	1881	466 416	(Crise Phylloxéra)
	1891	456 202	
Population rurale 67,8 %	1901	**452 149**	*(Sources INSEE , Archives Dép. 17)*
	1911	451 044	

Naissances entre 1871 et 1901 : 206 200
Décès entre 1871 et 1901 : 218 300
Solde démographique : - 12 100
Variation de population entre 1871 et 1901 : - 9 451
Solde migratoire entre 1871 et 1901 : + 2 649
(Dont : Vendéens 85 %, Limousins 10 %)

Le phylloxéra ravageant le vignoble, les viticulteurs se sont débarrassés de leurs terres en les vendant à bas prix. Ne trouvant pas acheteurs en Charentes, les Vendéens et les Limousins ont saisi l'occasion. Le mouvement d'exode rural en fut fortement accentué par les autoctones *(Population de Saintes en 1871 : 13 362 hab ; en 1901 : 16 721 hab).*

Les riches viticulteurs se sont tournés vers les carrières de la fonction publique ou ont émigré vers d'autres régions. Les petits propriétaires sont ruinés, les bouilleurs de crus disparaissent. La parcellisation des terres s'est accentuée. De ce grand désordre de l'économie charentaise, l'agriculture va évoluer très rapidement. Sous l'influence des vendéens, l'élevage va se tailler une large part de ces mutations. Les céréales et les fourages artificiels vont remplacer une partie du vignoble, surtout en Aunis. La création de coopératives permet de commercialiser les produits de l'élevage et notamment le beurre (En 1894 il y a 40 coopératives autour de Surgères en Aunis, Vendée, Deux-Sèvres).

Les migrations vendéennes vont commencer vers 1890 pour se terminer fin des années 20.
Les Boudeaud étaient des premières vagues, les Boutet des dernières.

Sources : INSEE, Archives Dép. 17, la Charente Maritime Autrefois.

VIE ASSOCIATIVE

Réunions

Le 4 octobre 2008 s'est tenue l'Assemblée Constitutive de l' AGFBB à Pons.

Etaient présents : Gilberte BOUDEAUD, Yvette BAUDRIT, Michel BOUTET, Eric BOUDEAUD et Enrique BOUTET.
Excusée: Nathalie BOUDEAUD

L' ordre du Jour était le suivant : Fondation de l' AGFBB,
Adoption des Statuts,
Election du Conseil d'Administration,
Election du Bureau.

Les membres du 1er Bureau et du 1er Conseil d'Administration sont :

Eric	Président	Michel	Vice-Président
Yvette	Secrétaire	Gigi	Trésorière

Les membres du 1er Conseil d'Administration sont :

Les membres du Bureau
+

Nathalie	Administratrice	Enrique	Administrateur

Le 4 octobre s'est tenue également la Première réunion du bureau :

Ordre du jour : Nomination de 4 membres d'honneur

Marie-Joseph GARNIER **Madeleine BOUTET**
Emilien BOUTET **Marius BOUDEAUD**

Procédures

Le 14 octobre 2008 l' AGFBB a été déclarée à la Sous-Préfecture de Saintes.

La demande d'insertion au Journal Officiel a été également effectuée à cette date.

ETAT CIVIL FAMILIAL

2008

NAISSANCES : le 7 mars 2008 Emeline DOUBLET (1ère arrière petite fille de Odette BIROT)
le 31 mai 2008 Marceau, Emile BAUDRIT (petit fils de Yvette BAUDRIT)

QUESTIONS - REPONSES

Vous avez des questions, des souhaits pour faire évoluer notre gazette ?
Contactez nous par mail, téléphone ou courrier, nos coordonnées sont en première page.